

On rejette l'autre, surtout s'il est noir, musulman ou juif

En 2016, Unia (le Centre interfédéral pour l'égalité des chances) a ouvert 1 907 dossiers individuels sur un total de 5 600 signalements pour une potentielle discrimination, des messages ou des délits de haine. Soit une hausse de 20 % en un an. Ce qui ne veut pas dire que la société est plus discriminante. Mais les citoyens sont davantage conscients des discriminations et plus enclins à les dénoncer, indique Patrick Charlier, directeur d'Unia.

C'est dans le domaine de l'emploi (embauche, conditions de travail, etc.) que la hausse a été la plus forte : 504 nouveaux dossiers, soit la moitié en plus qu'en 2015. Ces dossiers ont été ouverts pour des discriminations liées à des critères dits "raciaux", à des convictions religieuses ou à un handicap... On observe par ailleurs une forte augmentation (135 %) de discriminations en raison de l'âge des travailleurs. Cela s'explique en grande partie par la médiatisation de la condamnation de la société Dovy, qui a suscité une prise de conscience des victimes (LLB, 21/2).

L'influence des attentats

Le racisme, l'islamophobie et l'antisémitisme restent ancrés dans la société belge : problèmes à l'embauche, refus de location ou d'entrer en discothèque.

On constate aussi une hausse importante (20%) de dossiers liés aux convictions religieuses ou philosophiques. Les chiffres

sont sans appel : 90% des 390 dossiers ouverts pour ce critère visaient l'islam. Les attentats de Bruxelles ont eu indirectement une influence sur le phénomène, pointe Unia. Sur la même période, il y a eu un pic de signalements d'antisémitisme et de négationnisme. *"Le contexte alimente le rejet de l'autre et ravive les tensions entre communautés. Les théories du complot juif ont également refait surface après les attaques qui ont touché la Belgique et ses voisins"*, commente M. Charlier.

An.H.